

Un bon avocat, un brillant orateur de tribune, un homme d'Etat éminent, Lapointe fut avant tout un grand parlementaire, et c'est dans la Chambre des communes qu'il a vécu la plupart des moments importants de sa vie publique.

Deux paragraphes du discours prononcé à la Chambre des communes anglaise par sir William Harcourt à l'occasion de la mort de Gladstone, me viennent en ce moment à l'esprit.

Ce qui inspire confiance et sympathie au milieu des opinions contraires, c'est l'assurance qu'un homme agit d'après de sincères convictions, que ce qu'il accomplit est ce qu'il croit honnêtement être à l'avantage de son pays.

Sur ce rapport, je crois que tous les membres de cette Chambre s'accorderont avec moi pour dire qu'Ernest Lapointe fut profondément imbu du sens du devoir civique et profondément conscient de ses responsabilités, et que pour lui le premier critérium qui devait être appliqué à toutes les idées, à toutes les mesures, était de déterminer leur opportunité ou leur à-propos pour le bien du pays en général; et je puis dire que toutes ses décisions ont été motivées par son désir de faire du Canada un pays grand, prospère et uni.

Continuant la citation de sir Wm. Harcourt, le paragraphe suivant pourrait avoir été écrit pour M. Lapointe:

Il respectait hautement la Chambre des communes. Il désirait maintenir sa réputation de grand organe de la volonté d'un peuple libre. . . Sa conduite en Chambre, soit qu'il fasse parti du Gouvernement ou qu'il soit dans l'opposition, était l'indice d'un esprit élevé. Il respectait les autres comme il se respectait lui-même, et sa magnanimité lui assurait un contrôle de lui-même comme des autres. Il était fort, mais il était aussi plein de délicatesse; il était à nos yeux non seulement un grand homme d'Etat mais un parfait gentilhomme. . . La Chambre des communes était ennoblie par sa présence comme elle s'ennoblissait en gardant son souvenir.

Je n'ai pas besoin de dire à quel point je m'associe à ceux qui ont parlé cet après-midi pour offrir à Madame Lapointe, à sa fille, Madame Ouimet et à son fils, mon ami et collègue le lieutenant Hugues Lapointe, l'assurance de ma sympathie.

En terminant, je désire faire miennes ces paroles d'un grand chef libéral anglais, Asquith, lors du décès d'un autre grand libéral, Campbell-Bannerman:

Il s'en est allé vers le grand repos et aujourd'hui en cette Chambre, dont il était le doyen en même temps que le député le plus respecté, nous pouvons déclarer une trêve entre les partis en nous rappelant notre perte et en rendant nos hommages à sa mémoire.

(Traduction)

M. HERVÉ-EDGAR BRUNELLE (Champlain): En 1933, un groupe considérable de mes concitoyens du Cap-de-la-Madeleine fon-

dèrent un organisme social et politique qu'ils nommèrent le Club Lapointe. J'ai l'honneur d'être le président de ce cercle et, sentant parfaitement combien ses membres étaient inspirés par leur patron, je crois qu'on me reprocherait de négliger mon devoir si je ne disais pas un mot d'éloge à la mémoire de feu le ministre de la Justice et si je n'exprimais pas ma profonde sympathie à l'endroit de sa femme et de ses enfants.

Dans ma circonscription, on avait une confiance toute particulière dans feu le ministre de la Justice, et je demande en ce moment le privilège d'exprimer humblement les sentiments sincères de mes amis. Après les discours si éloquents prononcés en cette enceinte cet après-midi, et surtout après le discours du premier ministre (M. Mackenzie King) qui a parlé en termes si bienveillants et si sincères de son ami et collègue, mes paroles ne peuvent avoir qu'un mérite: celui de la sincérité.

Le très honorable Ernest Lapointe est décédé le 26 novembre dernier. Mais le temps écoulé depuis sa disparition n'a même pas commencé à nous le faire oublier, et cette banquette vide devant nous, où avec la plus pauvre imagination nous pouvons encore voir son visage aimable et son corps vigoureux et imposant, nous offre un spectacle à la fois pénible et attristant. Sa personnalité, sa largeur d'esprit ont sans aucun doute laissé chez ceux qui le connaissaient une impression ineffaçable. A titre de député de la province de Québec, j'ai toujours été heureux et fier, au cours des six années que j'ai passées dans cette Chambre, de le voir occuper une situation et un rang si élevés dans le gouvernement du pays et une telle place d'honneur dans l'esprit du premier ministre du Canada. Dans le domaine politique comme dans tous les autres, il a presque invariablement remporté des succès personnels, et alors que d'autres hommes d'Etat ont à quelque moment de leur vie essuyé la défaite, il lui fut donné de ne guère connaître cette épreuve. Mais le succès et la gloire ne l'empêchèrent jamais d'être et d'apparaître modeste dans sa noblesse et sa valeur. Les victoires personnelles répétées n'altèrent en rien la bonté et la sensibilité de son cœur. Au cours de sa carrière publique, les journaux du pays et de l'étranger, ses adversaires politiques aussi bien que ses amis, eurent de tels éloges à son endroit que d'autres auraient été portés à se croire rendus au sommet. Mais Ernest Lapointe ne connut jamais semblable infatuation; il alla tout simplement son chemin, les yeux fixés sur les hauteurs et sur l'avenir, comme il avait eu pour tout guide le mot: Excelsior.